

Principale étape franchie dans l'élaboration des exigences réglementaires essentielles pancanadiennes (EREP) pour les paramédicaux



Phase deux – Modèle approuvé pour les EREP

La première étape dans la sélection d'un modèle pour les EREP consistait à inspecter le secteur, tant à l'échelle nationale qu'internationale, concernant les documents réglementaires au sein des services paramédicaux et des professions de santé similaires. L'inspection et l'analyse ultérieure menées par le cabinet Diane Parker-Taillon Consulting et la société d'experts-conseils en projets SGT & Associates ont permis de découvrir les caractéristiques clés qui ont servies à élaborer les définitions pratiques et à comparer les documents. Le travail final est présenté dans le [Background Paper for Determining the PERRs Model](#) (*Document d'information sur l'élaboration du modèle des EREP*). Ce document décrit la méthode utilisée, l'analyse des documents, les caractéristiques globales d'un modèle et quatre modèles possibles. Le *Document d'information des EREP (PERRs Background Paper)* consigne aussi l'état actuel des exigences nationales et internationales pour les services paramédicaux.

Après avoir examiné et discuté avec attention le *Document d'information des EREP*, le comité sur les exigences essentielles (CEE) a formulé plusieurs recommandations à l'intention du comité directeur du projet (CDP). Le 13 janvier 2022, le CDP a approuvé les recommandations faites par le CEE concernant le projet des EREP :

- utiliser les définitions pratiques pour le champ d'exercice, les cadres de compétences, les normes de pratique et le programme-cadre (Document d'information – Annexe A);
- utiliser les huit caractéristiques générales pour le modèle des EREP sélectionné (Document d'information, p. v);
- élaborer un modèle qui comprend à la fois les compétences et les normes, telles que décrites

dans les modèles 2 ou 3 (Document d'information, pp. 12 à 13);

- poursuivre la collecte de données envers la meilleure conception axée sur l'utilisateur afin de faciliter l'utilisation et l'éventuelle mise à jour.

La phase trois dispose désormais d'une feuille de route qui détermine à quelle date le comité d'experts en la matière (CEEM) commencera à élaborer les compétences des EREP en février. Le produit final reste le même : décrire les attentes en matière de rendement sécuritaire, efficace et éthique des paramédicaux afin d'appuyer les normes de pratique réglementaires provinciales et de soutenir l'utilisation des EREP par les éducateurs, les employeurs et les autres intervenants clés.

L'OCRCP aimerait remercier le Comité des exigences essentielles : Jennifer Bacon, AB, Annie Brothwell, BC, Shania Bugbee, NL, Dan Countryman, ON, Karl Kowalczyk, NS, Tammy Leach, SK, Ian McEwan, AB, Len Rostotski, SK et Chelsea Wilker, SK qui ont été soutenus par Tim Comerford, du secrétariat ainsi que l'experte-conseil Dre Susan Glover Takahashi. Leur travail est maintenant terminé, mais ils pourraient être rappelés au besoin. Deux membres du CEE (Karl Kowalczyk et Ian McEwan) siégeront également au CEEM afin d'assurer une continuité et faciliter le partage d'information.

Le [comité consultatif des intervenants](#) s'est également réuni pour la première fois en décembre pour une réunion d'orientation du projet et discussion de leurs rôles et responsabilités. Ce groupe continuera de se réunir et de fournir des commentaires pour les moments stratégiques de l'élaboration des EREP.

Échéanciers et étapes clés

Première phase : Gouvernance établie D'août à septembre 2021	Phase deux : Modèle approuvé D'octobre à décembre 2021	Phase trois : Ébauche des EREP De janvier à juin 2022	Phase quatre : Consultation de validation De juillet à décembre 2022	Phase cinq : Approbation des EREP définitives De janvier à avril 2023
Structure de gouvernance établie avec la direction et le comité directeur du projet en place Nominations aux autres comités terminées FAIT!	Document d'information préparé pour éclairer le modèle privilégié afin de guider le développement Le comité sur les exigences essentielles examine et recommande le modèle conceptuel proposé Le comité directeur du projet discute du cadre final et en confirme la teneur Modèle FAIT!	Les EREP ont été rédigées et examinées par le comité d'experts en la matière Consultation avec le comité consultatif des intervenants Le comité directeur du projet approuve l'ébauche du sondage de validation	Consultation et analyse de la validation pancanadienne Résultats de la consultation de validation examinés et ajustements apportés aux EREP	EREP définitives approuvées par le conseil d'administration de l'OCRP Approbation des membres du conseil d'administration de l'OCRP EREP traduites en français et publication des deux versions.

Pour de plus amples renseignements sur le projet, communiquez avec la directrice administrative de l'OCRP, [Chelsea Wilker](#).